

2 millions de manifestant.e.s le 19 janvier

Soyons encore plus nombreux.ses le mardi 31 janvier

RETRAITE A 64 ANS C'EST NON !

TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ·ES

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus longtemps :

- *l'âge d'ouverture des droits sera augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;*
- *il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;*
- *les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.*

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Seul·es 35 % des 60-65 ans sont encore en emploi. Avec la réforme, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

1200 EUROS POUR LES PETITES PENSIONS, UNE AVANCÉE, VRAIMENT ?

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 euros) est prévue par la loi depuis... 2003! Et il faudra avoir une carrière complète. Pour les 80 % des retraité·es qui ont une pension de moins de 1 000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien!

**SIGNEZ LA PÉTITION
CONTRE
LA RÉFORME
DES RETRAITES**



PÉNIBILITÉ ET RÉGIMES SPÉCIAUX, STOP À L'INTOX !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seul·es 11000 salarié·es partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40 % des emplois. La cause : il manque 4 critères de pénibilité (charges lourdes...) et que

Le 31 janvier la CGT, avec toutes les autres organisations syndicales de salarié·es et de jeunesse, appelle à faire GREVE pour lutter contre le dogme capitaliste de l'allongement de l'âge de départ à la retraite

UNION
DÉPARTEMENTALE

**la
cgt**

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

. MANIFESTATIONS

- Nantes, 10 h 30, miroir d'eau
- Saint-Nazaire, 10 h, place de l'Amérique Latine
- Ancenis, 10 h, Station Esso
- Châteaubriant, 10 h 30, mairie

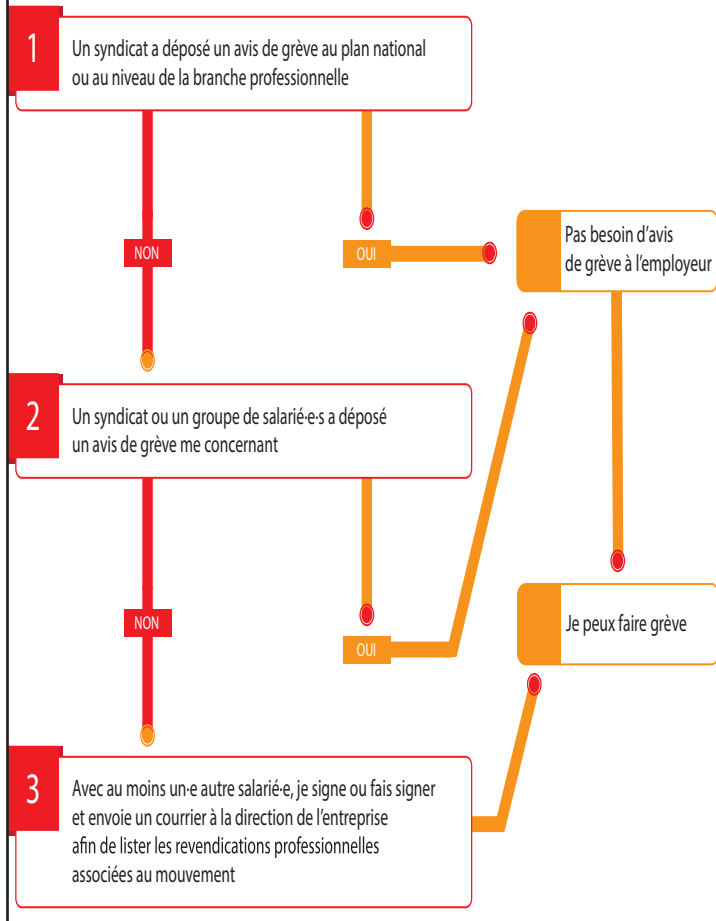
les seuils d'exposition sont trop élevés. Les régimes spéciaux ont été mis en place pour compenser la pénibilité et les contraintes de certains métiers. Plutôt que d'aligner les droits des salarié-es vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l'ensemble des salarié-es exposé-es à de la pénibilité puissent partir plus tôt

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

De l'argent il y en a dans les poches remplies des actionnaires. Mais le patronat ne veut ni augmenter les salaires pour vivre dignement dans un contexte de hausse inédite et insupportable des prix, ni cotiser plus pour financer la sécurité sociale (santé, chômage, retraite). Il préfère nous faire bosser encore plus et jusqu'à la mort. Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige:

- l'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- l'augmentation du Smic à 2000 euros brut.

COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ-E DU PRIVÉ



LA CGT A DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT pour la RETRAITE à ...60 ANS !!!

Cette réforme violente et injuste vise à résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment ;

- mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !
- élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation;
- mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

